

PROJET d'ETABLISSEMENT

2018 – 2022

La démarche

- Un premier diagnostic sur les principaux indicateurs de l'établissement (tableau indicateurs avril 2017, résultats bac 2016, suivi de cohorte bacheliers 2014 et 2015, chiffres 2016 sur le décrochage) présenté et discuté en conseil pédagogique le 6 avril 2017.
- Une auto-évaluation en s'appuyant sur l'outil « qualéduc » : 5 thèmes choisis par les personnels ont donné lieu à des ateliers de travail et de réflexion à la pré-rentrée 2017.
- Travail collectif mené par cinq approches différentes le 15/12/2017 autour du diagnostic, de l'auto-évaluation, de l'évaluation du projet précédent, de l'expression des personnels et d'une analyse prospective pour définir quatre objectifs prioritaires, dix axes d'actions et les 7 volets du projet d'établissement pour la période 2018-2022.

Diagnostic et comptes rendus disponibles dans l'espace collaboratif « projet d'établissement » de notre site internet : <http://coliniere.paysdelaloire.e-lyco.fr/espace-reserve/projet-d-etablissement/>

- Présentation et débat sur le projet proposé : en conseil pédagogique, auprès des Agents Régionaux des Lycées, au CVL et en commission permanente pour associer les élèves et les parents d'élèves, avant d'être proposé au conseil d'administration.

L'architecture du projet d'établissement

- Objectif prioritaire n°1 : réussite de tous les élèves – 3 axes
- Objectif prioritaire n°2 : vivre ensemble et cadre de vie – 2 axes
- Objectif prioritaire n°3 : ouverture culturelle et internationale – 2 axes
- Objectif prioritaire n°4 : identité et valeurs collectives – 3 axes

- + Volet Citoyenneté et santé : pilotage par le CESC
- + Volet Culturel : attaché à l'objectif prioritaire n°3
- + Volet Politique documentaire de l'établissement
- + Parcours Avenir
- + Plan de formation de proximité : établissement
- + Projet EPS
- + Projet Vie Scolaire et Internat

**Programmes
annuels
d'actions**

Les objectifs prioritaires

OBJECTIF PRIORITAIRE N°1 : Développer l'accompagnement pédagogique et les dispositifs innovants qui visent à garantir la réussite de tous les élèves.

AXE 1 : Prendre en compte avec exigence et bienveillance la diversité des élèves du lycée en développant, en concertation, des dispositifs d'accompagnement des élèves pour l'ensemble de leur scolarité (accompagnement personnalisé, soutien, tutorat d'opportunité, tutorat renforcé...).

AXE 2 : Diagnostiquer, puis mettre en place et faire vivre les dispositifs qui permettent d'agir efficacement sur le décrochage scolaire à tous les niveaux.

AXE 3 : Encourager, accompagner, développer l'ambition scolaire, notamment pour les élèves des séries technologiques, mais aussi les meilleurs élèves, pour favoriser des parcours d'excellence tout en soutenant l'égalité de toutes les filières d'enseignement.

OBJECTIF PRIORITAIRE N°2 : Améliorer le cadre de vie des élèves, des étudiants et les conditions de travail des personnels, dans une logique de développement durable.

AXE 1 : Clarifier et partager les règles de vie communes afin d'améliorer un climat scolaire propice aux apprentissages et au travail de tous.

AXE 2 : Améliorer les conditions de travail, de vie, de tous les acteurs dans une logique de développement durable.

OBJECTIF PRIORITAIRE N°3 : Permettre aux élèves et aux étudiants, durant leur parcours scolaire, un accès varié à la culture, favoriser leur ouverture à l'international tout en conduisant des actions menées dans leur environnement.

AXE 1 : Organiser les activités culturelles et les échanges internationaux de façon équitable et équilibrée.

AXE 2 : Elargir les activités liées aux compétences linguistiques, en s'appuyant à la fois sur des ressources locales, sur les voyages et les projets pédagogiques.

OBJECTIF PRIORITAIRE N° 4 : Renforcer l'identité culturelle, sportive, scientifique et technologique de l'établissement. Développer le sentiment d'appartenance, la solidarité et plus généralement le travail sur les valeurs collectives.

AXE 1 : Valoriser et promouvoir les projets, les parcours des pôles culturels (Théâtre et Arts Plastiques), sportif (SSS, pôles espoirs, SAH), scientifique et technologique.

AXE 2 : Conforter une attitude citoyenne en s'appuyant sur les instances représentatives et sur le travail mené en Education Morale et Civique, développer le travail interdisciplinaire sur les valeurs collectives.

AXE 3 : Développer la solidarité et la coopération entre élèves.